



COMMUNIQUE DE PRESSE CAMPAGNE DE PREVENTION INCENDIES DE FORET 2011

CIBLER JUSTE

Pour la 7ème année, la Campagne de Prévention lancée par [l'ENTENTE pour la forêt méditerranéenne](#) cible les touristes et les résidents qui par leurs pratiques de loisirs ou lors de leurs déplacements peuvent commettre des imprudences.

Contrairement à l'idée trop souvent admise comme vérité, les incendies dans nos départements du sud ne sont pas l'exclusivité des pyromanes. 4 fois sur 5, l'imprudence est responsable d'un scénario de départ de feu.

FAIRE DIMINUER LES CAUSES DITES « INVOLONTAIRES »

Entre 2 500 et 3 000 incendies sont comptabilisés chaque année en moyenne dans les départements méditerranéens. Parmi les causes d'éclosion connues, la grande majorité est imputée à l'homme et ses activités. La plupart sont la conséquence d'étourderie, de manque d'attention et de vigilance mais aussi souvent d'un manque de civisme et de respect de la réglementation.

L'emploi du feu en forêt et à moins de 200m d'un espace sensible est strictement réglementé. Les sanctions et poursuites peuvent être aggravées selon l'importance des dégâts.

FEDERER LES EFFORTS DES COLLECTIVITES ET DE L'ÉTAT

Cette année encore les partenaires associés regroupent l'Etat, l'Entente pour la forêt méditerranéenne, les régions Corse, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Par leurs engagements ils permettent de diffuser largement les messages de la prévention et le respect des règles de prudence et de vigilance avec le souci permanent d'efforts conjugués et solidaires à l'échelle des 15 départements et des 3 régions du sud de la France.

DEFENDRE UN PATRIMOINE COMMUN D'EXCEPTION

Parce qu'il est plus facile d'empêcher un incendie que de l'éteindre, et que dans nos régions les incendies détruisent des paysages, des écosystèmes, des biens et qui plus grave encore peuvent détruire des familles et des vies, la campagne souhaite également mettre à l'honneur les richesses et les valeurs essentielles du patrimoine forestier méditerranéen sensible à l'incendie.

Plus de 3 000 espèces végétales composent un ensemble floristique riche de plantes endémiques souvent rares et menacées. A l'échelle de la planète, 1 espèce sur 10 est une espèce méditerranéenne.

INFORMER SUR LES DANGERS, LES RISQUES SANS OUBLIER LES REGLES...

La première des attentions pour la forêt repose sur la conscience et le civisme de nos concitoyens. Pour que chacun adopte les bons réflexes, il est important de faire connaître les interdits, les niveaux de risques incendies et les gestes sûrs pour faire face à l'incendie.

Les documents de l'édition 2011 présentent, en fonction des situations à risques (dans la nature, sur la route ou au jardin) l'ensemble des risques, des imprudences à éviter, des anticipations possibles et les dispositions des codes et des réglementations qui peuvent s'appliquer.

RASSEMBLER LES FORCES

Documents de synthèse personnalisés, les cartes sont diffusées avec le concours irremplaçable des 730 offices du tourisme, des 10 000 bénévoles des Comités Communaux feux de forêt et par les patrouilles de prévention des Sapeurs Forestiers et sapeurs Pompiers des départements du Sud/Est.

Parce que les touristes peuvent être plus que surpris par les limitations d'accès de certains massifs et plus largement par les dangers en forêt, les documents distribués dans les sites touristiques, sur autoroutes et par les patrouilles de surveillance sont des supports utiles d'explication et de renseignements.

Site internet de la campagne : <http://www.prevention-incendie-foret.com>

Entente pour la forêt Méditerranéenne

Centre Francis Arrighi

Domaine de Valabre – 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 60 86 50 – Fax : 04 42 60 86 51

Contact Presse : Farid KACED – 04 42 60 86 68 / 06 15 70 82 51